



Union des Villes et Communes de Wallonie asbl

**Convention entre la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie  
pour la mise en place d'activités d'appui aux ADL**

**Plate-forme – 16 octobre 2007**

**Procès-verbal**

**Présents:** *Mesdames DE BOURGE, DUJARDIN, GODFROID, MEDAERTS,  
Messieurs BONNI, DUBOIS, DUGAUTHIER, JEANMART, KALUT, LORIDAN,  
LOUON, MOULIN, SCLAPARI, TANGHE, THIRIFAY  
Madame DECLERCQ pour Madame COLLIE  
Monsieur BRUAUX pour Monsieur HERMAND*

**Excusés:** *Mesdames BOGAERTS, BRAL, DE PRET, GALLAND, GROSVARLET, MOYART  
RAMELOT  
Messieurs CHEVALIER, DISPA, FERMINE, GASIAUX, LAFONTAINE, LOMBA,  
WIMMER*

## **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PLATE-FORME DU 27 JUIN 2007**

Le procès-verbal de la dernière plate-forme (document ADL 2007-10) est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Monsieur DUBOIS y apporte un suivi sur les points suivants.

Quant à la présidence de la plate-forme, le processus de révision de l'ensemble des commissions de l'Union est en cours. Une proposition générale sera prochainement soumise au Bureau de l'Association.

Ainsi que convenu, le récapitulatif des questions-réponses de l'Atelier du Développement local de juin a été mis en ligne. L'une ou l'autre question restaient encore en suspens: elles seront mises en ligne sous peu.

Dans la suite de cet atelier, un article consacré aux règles comptables et budgétaires des trois formes juridiques sera publié dans le Mouvement communal de novembre 2007. La mise à disposition de personnel fera également l'objet d'une publication dans les mois qui suivent.

## **2. PROCEDURE D'AGREMENT**

La parole est donnée à la DGEE, afin de faire le point sur l'état d'avancement de la procédure d'agrément.

Monsieur THIRIFAY saisit l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Mademoiselle Isabelle GODFROID, qui a été engagée récemment par la DGEE afin de renforcer la Cellule en charge des ADL, aux côtés de Madame Monique BRAL et Monsieur Stéphane FERMINE.

En date de ce 16 octobre 2007, la DGEE a reçu 53 demandes d'agrément, dont la majorité émane d'agences pilotes.

La Commission d'agrément est installée, a adopté son règlement d'ordre intérieur et s'est réunie une première fois, pour examiner sept dossiers, dont six ont fait l'objet d'une remise d'avis. La prochaine réunion de cette Commission d'agrément aura lieu la semaine prochaine, d'autres vont se succéder rapidement afin d'examiner au plus vite tous les dossiers.

Rappel quant à la procédure: la Commission d'agrément examine les dossiers et remet un avis aux 2 Ministres en charge, c'est-à-dire les Ministres COURARD et MARCOURT. Ce sont ces mêmes Ministres qui prennent la décision finale d'attribution de l'agrément.

S'ensuit un échange de vues sur le rapprochement de communes, soit sous forme d'ADL pluricommunale, soit via une convention, selon un territoire pertinent, pour une thématique particulière.

### **3. PROJET DE CONNECTION A LA BANQUE-CARREFOUR DES ENTREPRISES**

Ce point figure à l'ordre du jour à la demande de Monsieur François LOUON, Agent de Développement local à Comblain-au-Pont.

Monsieur LOUON distribue une fiche extraite de sa demande d'agrément (document ADL 2007-11), qui reprend en détails son action de création d'un registre informatisé et actualisé des entreprises locales.

Nombreuses sont les communes et/ou agences qui disposent d'une liste des acteurs économiques de leur territoire, reprenant, notamment, des informations telles que adresses, numéros de téléphone, personnes de contacts, infos TVA.

Etant donné la difficulté de tenir cette liste à jour, Monsieur LOUON a lancé le projet de créer un outil informatique qui permettrait aux communes et ADL d'accéder aux données de la Banque-Carrefour des Entreprises.

Monsieur LOUON présente en détails son projet, les différents types d'accès, les étapes nécessaires à la réalisation, ainsi que les démarches qu'il a déjà eu l'occasion d'effectuer.

Les membres de la plate-forme débattent ensuite du projet dans son ensemble, des requêtes que les ADL aimeraient effectuer via ce système, des investisseurs et développeurs potentiels.

Il est convenu qu'un groupe de travail BCE va être créé pour suivre et accompagner le projet. Monsieur DUBOIS se charge de lancer un appel à candidatures.

### **4. RELATIONS ENTRE ADL ET AUTRES STRUCTURES ACTIVES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL**

Avec ce point de l'ordre du jour, Monsieur DUBOIS poursuit un double objectif: d'une part, établir le bilan des connections qui existent entre les différents acteurs du développement

local et, d'autre part, envisager les perspectives à développer dans le futur, en vue d'actions communes entre les ADL et ces acteurs.

Différentes structures actives dans le développement local sont mises en avant:

- Groupe d'Actions Local (GAL) Leader +
- Gestion Centre-Ville (GCV)
- Fondation Rurale de Wallonie (FRW)
- Bureau Economique de la Province (BEP)
- intercommunales.

Monsieur LOUON s'interroge sur l'agence de stimulation économique et les structures locales de coordination: peuvent-elles aussi être considérées comme actrices du développement local? Sait-on ce qu'elles vont pratiquement faire?

Monsieur DUBOIS rappelle à ce sujet qu'il avait écrit au Ministre MARCOURT afin d'en savoir plus sur l'ASE et ses ramifications : ce courrier est resté sans réponse. Il lui a par contre été communiqué, oralement, que les structures agiraient en toute autonomie quant à la désignation des membres des organes mis en place. De plus, la composition des structures n'est pas fermée et peut évoluer par la suite. Monsieur DUBOIS va donc s'adresser aux structures pour leur demander d'inclure une représentation locale.

Une discussion générale s'ensuit sur les relations actuelles des ADL avec les acteurs précités. Les points suivants sont abordés:

- moyens d'améliorer les rapports avec le personnel des autres structures
- différences et similitudes entre les connaissances du terrain
- comités de pilotage des structures
- besoins des agents, notamment en termes de formation (possibilité de formation commune entre Agents ADL et Agents GCV)
- implication de l'ADL pour un PCDR.

Monsieur DUBOIS suggère d'établir un panorama des collaborations sur le terrain et de le faire remonter au niveau régional.

Il propose également de se pencher, avec sa collègue à l'Union, Madame BLONDIAU, sur la manière de travailler sur les relations entre ADL et intercommunales.

## **5. DOSSIERS A ABORDER EN GROUPES DE TRAVAIL**

Pour information, Monsieur DUBOIS souhaite relancer les travaux en cours et envisage d'étudier de nouvelles questions.

### *Groupe de Travail Visibilité*

En ce qui concerne la visibilité du dispositif ADL, ainsi que convenu lors de la plate-forme précédente, la DGEE a pris contact avec le Secrétariat général, duquel dépend le Service Communication, afin que ce dernier se joigne au projet de charte graphique.

Il ressort de ce contact que le « pool » Communication de la Région wallonne n'est actuellement constitué que d'une seule personne. Monsieur THIRIFAY va donc persister avec

un seul agent disponible mais précise que les possibilités et disponibilités sont évidemment limitées.

L'idée est émise par la plate-forme de faire appel à une société externe pour réaliser l'identité graphique. Quant au coût, plusieurs options sont possibles: une répartition sur l'ensemble des agences est envisagée, voire idéalement une prise en charge par le Ministre. Monsieur DUBOIS se charge d'interroger le Cabinet MARCOURT à ce sujet, en la personne de Michel MARTIN.

## **6. RENCONTRE DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

La prochaine Rencontre du Développement local aura lieu le 23 novembre 2007 et portera sur le thème du développement commercial.

La matinée sera consacrée à des exposés et l'après-midi comportera une visite sur le terrain.

## **7. FORMATIONS**

Monsieur DUBOIS souhaite interroger les membres de la Plate-forme ADL, et plus largement les agences, sur leurs souhaits de thèmes à aborder lors des prochaines formations organisées par l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Les agences sont donc invitées à lui communiquer par téléphone ou mail ([adl@uvcw.be](mailto:adl@uvcw.be)) toute suggestion de thème.

En lien avec le point GT Visibilité, précédemment abordé dans cette réunion, Monsieur BONNI suggère un atelier centré sur la communication.

Monsieur DUBOIS fait également part aux membres de la difficulté de trouver pour les formations des sujets fédérateurs de l'entièreté du dispositif ADL. Il envisage par conséquent d'aborder des thèmes qui toucheraient les agences « par catégories ». L'idée rencontre l'adhésion de la plate-forme.

## **8. INTER-ADL**

La question des rapports entre inter-ADL et Plate-forme ADL est rapidement abordée. Il est suggéré d'y revenir lors de la prochaine réunion.

## **9. DIVERS**

La date de la prochaine réunion de la Plate-forme ADL sera fixée ultérieurement.